

Edito

Parthenay, octobre 2006

Les associations participent activement et depuis plus de 100 ans à l'animation de la vie de notre société. La richesse d'un pays se calcule de façon mécanique – et d'aucuns disent de façon objective – à partir du chiffre d'affaires des entreprises commerciales, industrielles et de service ; elle se mesure aussi – mais c'est plus difficile à objectiver – en production de lien social, en utilité sociale et en qualité de vie. Et les associations sont une pierre angulaire du « vivre ensemble » de notre société .

Comment les politiques publiques peuvent-elle mieux s'appuyer, prendre en compte, s'articuler avec les énergies des 180 000 associations culturelles ? Quels impacts peuvent avoir les centaines de milliers d'amateurs et de bénévoles, sans oublier leurs 150 000 salariés, qui militent au sein des associations culturelles ? Comment les évaluer ?

Telles étaient les questions à l'origine de la commande de cette étude, réalisée en 2005 et 2006, grâce aux financements du Conseil du Développement de la Vie associative (Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative) ainsi que de deux partenaires privés, bien connus dans le domaine de l'économie sociale : le Crédit Coopératif et la SMACL (Mutuelle d'assurance des Collectivités locales).

*Comme souvent, les premiers enseignements ne sont pas exactement ceux que l'on attendait. L'étude aura d'abord permis aux 16 Fédérations membres de la COFAC de **mieux se connaître** et de comparer leurs modes d'organisation et de représentation de leurs terrains respectifs. Elle aura aussi été l'occasion de s'interroger sur la **notion même de l'évaluation**. Comment évaluer, pourquoi, sur quels critères, qui le fait ? Il est nécessaire que les associations culturelles réfléchissent à cette question au moment où l'Etat a mis en place la réforme des financements publics avec la LOLF où la notion d'évaluation est omniprésente et là aussi avec d'énormes inconnues sur les critères d'évaluation.*

Après avoir rencontré chacune des Fédérations d'associations culturelles et de communication qui constituent la COFAC, puis à travers une trentaine d'entretiens avec des associations de terrain et 10 portraits de responsables associatifs, l'agence Belokane dégage 6 types d'impacts de l'action des associations sur la société :

- sur la démocratisation et la démocratie culturelle
- sur le développement de la personne
- sur le développement du lien social et de la citoyenneté
- sur l'aménagement, la valorisation et la cohésion des territoires
- sur le développement du secteur culturel
- sur l'économie

Elle les illustre avec des citations tirées de ces entretiens et propose des pistes pour leur évaluation. Cette étude est disponible en deux versions, une version RER, lisible en 15 ou 20 minutes et une version TGV, lisible en 1h30 / 2h. Elles sont disponibles en particulier sur le site Internet de la COFAC, www.cofac.asso.fr.

Avec cette étude, la COFAC continuera d'œuvrer auprès des pouvoirs publics, de l'Etat et des collectivités territoriales, pour définir des stratégies associatives culturelles nationales et régionales.

Jean Bernard Gins, ancien Président de la COFAC
et
Pierre-Olivier Laulanné, Président de la COFAC

Vers une meilleure connaissance et reconnaissance du réseau COFAC

Si chacun peut éprouver au jour le jour dans ses pratiques culturelles que les associations favorisent le « *vivre ensemble* », le bien-être des individus et le dynamisme de la vie culturelle, il est cependant difficile de le mesurer à grande échelle. C'est pourtant ce que souhaitent les membres de la COFAC, Coordination des fédérations des associations de culture et de communication .

Cette étude a pour objectif de fournir des informations permettant d'analyser et d'étayer les différents impacts des associations culturelles et de communication membres de la COFAC sur la société, les territoires et les individus. Ce sont d'ailleurs ces impacts, composants de l'utilité sociale des associations culturelles, qui justifient les avantages fiscaux (par exemple les déductions fiscales sur les dons et legs) et les subventions dont elles bénéficient. Cette idée sous-entend que la richesse d'une société ne se mesure pas uniquement en termes monétaires et que la production d'utilité sociale est également un facteur de richesse.

Menée par la COFAC avec l'agence Belokane entre avril 2005 et septembre 2006, cette étude se fonde sur la collecte d'observations de différents responsables des fédérations et d'associations locales ainsi que de quelques membres ou salariés de ces associations. Elle a ensuite consisté à comparer les objectifs des associations, les moyens mis en oeuvre pour les atteindre et leurs résultats, pour déterminer, au-delà de l'hétérogénéité du réseau, les impacts communs.

Cette étude contribue à une meilleure connaissance de cette jeune coordination. L'enjeu est maintenant d'accéder à une meilleure reconnaissance par les institutions et ses partenaires. Le secteur associatif culturel doit s'emparer des questions d'évaluation et participer à la mise en place des outils nécessaires.

Le présent document est une présentation succincte des principales analyses et conclusions de cette enquête.

Les fédérations de la COFAC

A cœur joie

CFBF (Confédération française des batteries-fanfars)

CMF (Confédération musicale de France)

CMJCF (Confédération des Maisons des jeunes et de la culture de France)

CNRA (Conseil national des radios associatives)

Enfance et musique

FAMDT (Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles)

FATP (Fédération d'associations de théâtre populaire)

FEMS (Fédération des écomusées et des musées de société)

FFSAM (Fédération françaises des sociétés d'amis de musée)

FNASSEM (Fédération nationale des associations de sauvegarde des sites et ensembles monumentaux)

FNCMR - Musicités (Fédération nationale des centres musicaux ruraux)

FNCTA (Fédération nationale des compagnies de théâtre et d'animation)

FSCF (Fédération sportive et culturelle de France)

La Ligue de l'enseignement

Territoires et Cinéma

UFF (Union des fanfares de France)

Chant choral

Batteries-fanfars

Ecoles de musique et sociétés musicales amateurs

MJC

Radios associatives

Eveil musical pour la petite enfance

Musiques et danses traditionnelles

Amis du théâtre populaire

Ecomusées et musées de sociétés

Associations d'amis de musée

Sauvegarde et valorisation du patrimoine

Interventions et pratiques musicales amateurs

Compagnies de théâtre amateur

Associations sportives, de loisir et culturelles

Citoyenneté, vie associative, culture, sport, jeunesse...

Cinéma

Fanfars, batteries-fanfars et harmonies-fanfars

2

Méthodologie de l'enquête : recueillir et analyser les expériences

Ce document est une synthèse de quatre étapes de travail :

- un état des lieux du fait associatif dans le domaine culturel
- une étude comparative des différentes expérimentations en matière d'évaluation des actions des associations tous secteurs confondus
- une présentation approfondie des différentes fédérations et du réseau COFAC
- une consultation de différents responsables associatifs sur leur perception des impacts de leur association, ainsi que des portraits de membres et de salariés d'associations, témoignages des apports d'une activité culturelle ou artistique à ces personnes.

Dans un premier temps, nous avons cherché à comprendre le **contexte des associations culturelles** : taille et description du secteur, nombre de membres, bénévoles et salariés, et enfin les relations avec leurs partenaires.

Dans un deuxième temps, nous avons aussi éclairci les termes usuels et analysé les différentes expérimentations et méthodes utilisées dans le champ de l'économie sociale et solidaire, en particulier dans le secteur culturel, pour évaluer les impacts potentiels des associations. Nous avons montré qu'à la différence du contrôle ou de l'audit, l'**évaluation** repose sur la mise en place d'un dispositif complexe, associant tous les acteurs concernés par l'action ou la structure à évaluer. L'évaluation permet de mesurer quantitativement et qualitativement les effets directs et indirects d'une action, son efficience, son bien fondé. Le dispositif établi reposera sur la création d'outils de mesure adaptés à l'action de l'association. Plus l'évaluation porte sur une action complexe, plus il est nécessaire de disposer d'indicateurs variés.

L'évaluation passe donc par une consultation des différents acteurs partie prenante de l'action, ce qui permet de confronter les représentations. En effet, chacun possède des données et des analyses qu'il est intéressant de réunir. Sa réussite dépend de l'implication des acteurs dans le processus d'évaluation, ainsi que de la qualité des informations et des analyses.

Dans un troisième temps, nous avons étudié les **seize fédérations et associations** nationales membres de la COFAC (qui à l'époque n'intégrait pas encore la CMJCF). L'Assemblée générale de la COFAC du 5 avril 2005 a en effet souhaité « *mieux mesurer ce que représente le secteur des bénévoles et des amateurs de la culture, en terme d'emploi, de public touché, du nombre d'associations fédérées* ». On peut noter que certaines fédérations ont déjà pris conscience de la nécessité de cette réflexion, qu'ils ont donc entamée, sur leurs impacts et les indicateurs permettant de les mesurer, mais ce n'est pas le cas de toutes.

Dans un quatrième temps, nous avons examiné les **impacts des associations** tels que nous avons pu les analyser à l'écoute des déclarations de 27 responsables d'associations locales. Cette analyse s'appuie également sur les entretiens réalisés dans la deuxième partie avec 21 responsables de fédérations nationales qui ont une excellente connaissance du monde associatif au travers de leurs responsabilités au sein d'associations locales, régiona-

les et nationales. Enfin, elle est complétée par les témoignages des 10 personnes interrogées pour leur portrait sur leur engagement associatif.

Nos interlocuteurs nous ont fait part des témoignages qu'ils ont reçus, ou de leurs propres analyses des impacts de leur association. Leurs avis s'appuient sur leur riche expérience et leur vécu plus que sur une analyse statistique, même si certains peuvent d'ores et déjà étayer leur discours. Notre objectif a donc été de classer, de décrire et d'illustrer les six principaux impacts que nous avons identifiés. C'est le principal intérêt de cette étude.

Les associations interrogées ne disposent pas d'outils de mesure communs qui permettraient d'obtenir des résultats quantitatifs plus facilement exploitables. Par ailleurs, notons qu'il est parfois difficile d'évaluer quantitativement des éléments relevant du sensible et de la perception personnelle. Cela nécessiterait un travail de longue haleine, incluant une enquête auprès de leurs partenaires, leur public, leurs membres, leurs bénévoles et leurs salariés à l'image des démarches d'évaluation que nous avons présentées plus haut.

Bien que le sujet de l'évaluation des actions associatives soit de plus en plus prégnant, il n'a pas, à notre connaissance, été appliqué à grande échelle au domaine des associations culturelles d'amateurs et de bénévoles. Le caractère inédit de ce sujet nous laisse donc penser que l'analyse n'est pas définitive et évoluera selon les situations et la prise en compte de cet enjeu.

3

Les impacts des associations culturelles

IMPACT 1

Les associations culturelles contribuent à la démocratisation et à la démocratie culturelles

La démocratisation culturelle est « *la facilitation de l'accès sociologique, géographique et économique à l'offre qualifiée de biens et de services culturels* », et la démocratie culturelle « *l'égalité légitimité des expressions artistiques et culturelles, quelle que soit leur situation sociologique, et l'accès de tous aux outils nécessaires à cette expression* »¹. Il s'agit donc pour les associations de permettre au plus grand nombre, voire « *à tous* » d'accéder aux diverses activités artistiques et culturelles, y compris alternatives, et de s'exprimer à travers elles.

Valeur(s) associée(s) :

- le partage d'une pratique artistique et culturelle avec le plus grand nombre

Moyens mis en œuvre :

- des propositions culturelles qui comblent un manque ou diversifient d'autres propositions existantes, en partenariat ou non avec des institutions et d'autres associations.

« Dans les années soixante-quinze, beaucoup d'enseignants sont arrivés dans le département... Face aux manques culturels, beaucoup ont créé leur propre structure de théâtre. La Troupe sauvage est née en 1978 dans ce contexte, autour d'une quinzaine de personnes. » Comité départemental de l'Ardèche de la FNCTA

« Les gens viennent parce que c'est moins solennel qu'à la scène nationale, il y a une programmation différente... » ATP de Carcassonne

- des organisations et des contenus adaptés, souples et évolutifs

« La ZUP de Bayonne est un quartier avec énormément d'habitants, qui ne vont pas au CNR. En plus des ateliers scolaires, nous mettons en place pour ces élèves des ateliers le soir, le mercredi, le week-end et pendant les vacances » . CAEM Sud

« Nous touchons des gens qui n'ont pas eu la chance de pratiquer la musique, moi ça a été mon cas, et le chant choral permet de pratiquer en prenant rapidement du plaisir. On n'a pas besoin de grandes connaissances musicales pour débiter. » A cœur joie Lyon

- des tarifs accessibles

« La municipalité assume la totalité des frais donc nous pouvons proposer des entrées gratuites. Il y a des familles qui viennent qui n'iraient jamais au théâtre si on n'était pas là.

Si nous n'étions pas là, il n'y aurait pas de spectacles gratuits, auxquels peuvent aller même les rmistes » Théâtre des quatre saisons

« On ne veut pas demander de l'argent, car tout le monde ne peut pas payer. On fournit les habits de sortie de A à Z, y compris les chaussures, et tous les instruments. » Batterie-fanfare d'Étrepigny-Ranchot

→ **une offre de proximité**

« En 2005 nous avons programmé 280 films différents sur les 540 qui sont sortis dans l'année. Les habitants de Tonneins peuvent voir la même chose qu'à Paris » Cinéma le Rex

→ **des actions de médiation culturelle**

« Nous n'utilisons pas de mots compliqués, pas de langage savant, nous nous mettons à la portée de tous, avec un langage compréhensif mais sans diminuer le niveau que l'on veut le plus élevé possible en fonction du public. Ce que nous recherchons c'est que les gens osent aller au musée. » Les Amis du musée Fabre

→ **les bénévoles et les amateurs, nombreux, sont eux-mêmes les premiers ambassadeurs d'une pratique culturelle auprès de leurs proches**

« Pour beaucoup de personnes, le premier contact avec le théâtre, c'est le théâtre amateur. En général, les gens ont des clichés (argent, statut social...) et n'osent pas pousser la porte du théâtre. Dans les troupes amateurs, ce sont nos proches qui entraînent les néophytes. » Démon et merveilles

→ **des propositions pour des publics spécifiques**

« Pour la petite enfance, le début de la vie, on propose un travail énorme sur l'écoute, le chant, autour de la voix, la relation parent-enfant, les chansons traditionnelles (pourquoi il y a eu des berceuses, des comptines, revenir aux sources). Nous proposons des formations pour les parents. » CAEM sud

→ **un travail vers des publics dits en difficulté : ZUP, personnes âgées, personnes handicapées, mères en difficulté...**

« Il y a aussi des activités spécialisées en faveur des publics défavorisés pour traiter les problèmes d'insertion grâce à la culture, dans les Classes ZEP par exemple. Il y a aussi d'autres publics ciblés : par exemple pour la mise en place d'ateliers d'écriture populaire. Car nous sommes aussi un centre culturel. » Ecomusée aversnois

Résultats :

- une plus grande diversité de l'offre artistique et culturelle, y compris des expressions encore non prises en compte par l'institution
- un nombre croissant de personnes ayant accès aux activités
- une plus grande diversité du public, y compris de publics en difficulté

IMPACT 2

Les associations culturelles contribuent au développement de la personne

La pratique artistique ou culturelle en association participe au développement des habiletés personnelles, à l'épanouissement, au plaisir, au bien-être, et ceci dans deux domaines : le « Faire » et l'« Être » :

- Faire : avoir une pratique culturelle et progresser dans celle-ci.
- Etre : favoriser l'évolution de sa personnalité :
 - pour soi-même (sa créativité, son expression, sa confiance en soi, son intellect, son écoute de soi, sa rigueur, son assiduité, son investissement, ses connaissances, ses capacités...) ;
 - pour soi par rapport à l'autre (écoute de l'autre, respect de l'autre...) ;
 - pour soi par rapport à la société (citoyenneté).

Valeur(s) associée(s) :

- les vertus de l'éducation et pour certains de l'éducation populaire
- l'attrait pour la beauté, la qualité, la sensibilité, la progression dans la pratique voire l'excellence tout en respectant l'amateurisme
- l'ouverture aux autres
- l'autonomie des individus, le sens de l'action

Moyens mis en œuvre :

- l'innovation et la diversité pédagogique

« Nous montrons à l'enfant qu'à partir de choses simples on peut devenir créatif. Nous développons d'abord les activités réceptives (écouter la nature, un musicien...), puis les capacités émettrices (en l'invitant à créer une petite musique à partir de ce qu'il a reçu). Cela participe à son éveil sensoriel, émotionnel, ludique et intellectuel. » La Fontaine de l'ours
- la mise en situation de production permettant l'expression personnelle

« Au même titre que l'ergothérapie, il y aurait la "radiothérapie". Animer une émission à la radio a contribué à de nombreuses reprises à redonner confiance en eux à des personnes en difficulté professionnelle ou personnelle. C'est un endroit où les gens donnent le meilleur d'eux-mêmes. » Radio FMR
- l'incitation à l'implication personnelle des membres

« Qu'est ce que cela apporte aux personnes qui participent aux ateliers ? De la rigueur, de la connaissance, de la technique, respecter l'autre, avoir confiance en l'autre, être attentif, c'est aussi l'apprentissage de la vie sociale dans un atelier, avec des règles à respecter sinon cela ne fonctionne pas. » Théâtre des quatre saisons

- le bénévolat est en soi un moyen d'apprentissage et de développement personnel
« J'ai besoin de vivre pour autre chose que le travail, de m'engager autrement que pour le marchand... de partager mes passions. Cela m'a apporté plus d'aisance dans ma communication avec les autres, ça m'a aidé professionnellement... » Radio Clapas

Résultats :

- plaisir et intérêt à la pratique
- amélioration de la qualité de la pratique
- épanouissement et bien-être des personnes
« Les séjours musicothérapie qui ont lieu au Moyen Séjour de Cardiologie [de l'Établissement hospitalier MGEN de Sainte-Feyre] ont permis de s'affranchir chez certains patients de traitements anti-dépresseurs et l'on a vu une amélioration rapide de leur état général. » Docteur Olivier Smagghue, cité par l'ADCMR 23

IMPACT 3

Les associations culturelles contribuent au développement du lien social et de la citoyenneté

Les associations culturelles sont une réponse aux besoins de socialisation ou de resocialisation (chômeurs, nouveaux arrivants dans un territoire, personnes isolées...). La convivialité des échanges et la diversité des personnes rencontrées donnent une place à chacun et renforcent ainsi la cohésion sociale et l'implication du citoyen dans la société.

Valeur(s) associée(s) :

- l'échange, la convivialité, le partage, le lien social, le désintéressement et même l'amitié pour ainsi éviter les cloisonnements sociaux et générationnels ;
- la responsabilité individuelle et collective, la citoyenneté.

Moyens mis en œuvre :

- une pratique culturelle collective

« Ce n'est pas toujours facile mais c'est enthousiasmant. On vit de beaux moments. Voir tous ces jeunes sur scène jouer le même morceau, ça vous prend aux tripes ! L'année dernière il y a eu un rassemblement de 800 instruments, il faut voir l'ambiance ! C'est le point fort de notre fédération, tous ces jeunes qui jouent ou qui dansent ensemble. Ils adhèrent à quelque chose, même s'ils ne s'en rendent pas compte. » Fédération sportive et culturelle de France – Ligue de Bourgogne

- des espaces de vie et d'échange dans et autour de la pratique proprement dite

« Et puis la salle de spectacle a également un bar, et c'est un véritable lieu de rencontre, on peut même y discuter avec les artistes. » Le Nouveau pavillon
« C'est un moment convivial. L'esprit du festival est toujours là. Tout le monde peut jouer, chanter, danser, il y a des bœufs partout, ce n'est pas seulement de la consommation de spectacle, cela fait partie intégrante du festival. » Comité George Sand

- la participation à la vie statutaire, à la démocratie associative, l'encouragement à l'engagement bénévole

« On ne demande pas de cotisation, par contre il faut aller vendre les calendriers, et s'engager à jouer. C'est plus un échange de service. » Batterie-fanfare d'Etrepigny-Ranchot

- différentes générations, classes sociales, origines... dans une même activité

« On a un ancien directeur de tissage qui fait de la formation aux jeunes formateurs, qui s'occupe du réglage des machines. Cela lui permet d'apporter sa connaissance, de rester dans l'activité et d'avoir du lien avec d'autres. » Ecomusée aversnois
« La moyenne d'âge est plutôt jeune... je dirais 35 ans en moyenne. Le plus jeune a 9 ans et le plus âgé a 62 ans. Toutes les générations sont représentées, et également toutes les couches sociales, ce qui est très intéressant... » Batterie-fanfare de Compiègne
« Très vite les élèves font de la petite musique d'ensemble. On les incite à jouer, on fait des petits concerts en interne, à la maison de retraite voisine, au centre d'enfants handicapés voisins, des petits spectacles de fin d'année. La musique qui bouge est source de rencontres... » CAEM Sud

→ l'adhésion à des valeurs, à une identité

« On participe à un changement des mentalités, souvent trop individualiste. Par exemple, il n'y pas d'achat de collection. Tous les ans, 300 à 500 objets nous sont donnés. Notre discours, c'est que ce que les gens donnent c'est aussi pour eux ! » Ecomusée de la Roudoule

→ la contribution des associations culturelles au débat d'idées et à la réflexion sur le monde

« Pour nous les radios, c'est important de réfléchir à l'avenir du monde, un monde où on peut être à la fois un salarié et un bénévole, où on accorde de la valeur à l'argent mais aussi aux valeurs d'usage. » Fédération des radios associatives non commerciales Charentes Poitou

« On voudrait être le centre de réflexion de l'intercommunalité qui se met en place pour ne pas oublier le culturel, un centre de réflexion sur tous les problèmes d'aujourd'hui sur lequel pourraient s'appuyer les hommes politiques. Car on n'a pas de clivage, on devrait pouvoir aborder tous les sujets, même ceux qui fâchent (ex : réunir les écologistes et les bergers pour parler du loup...).

Nous souhaitons ne pas faire que du passéisme, mais passer à la réflexion du futur, car la société est en désarroi. » Ecomusée de la Roudoule

Résultats :

→ mixité sociale, liens intergénérationnels, apprentissage de la vie sociale

→ dynamique de groupe, convivialité

→ engagement, responsabilité, civisme, solidarité

« Nous faisons des représentations dont les bénéficiaires vont à Amnesty international, aux Restos du cœur, au Téléthon » Théâtre des quatre saisons

→ intégration à un réseau social

IMPACT 4

Les associations culturelles, actrices de l'aménagement, de la valorisation et de la cohésion des territoires

Cet impact n'est pas toujours prononcé dans les entretiens comme un objectif en soi, mais beaucoup soulignent que leur activité permet de faire rayonner le territoire où elle se déroule. D'ailleurs cet argument est souvent retenu par les financeurs locaux. La revendication d'aménagement du territoire est plus forte chez les associations plus directement liées à un espace géographique : écomusées, patrimoine.

Valeur(s) associée(s) :

- le partage d'une pratique artistique et culturelle avec le plus grand nombre

Moyen(s) mis en œuvre :

- une offre culturelle de proximité, complémentaire des activités déjà existantes

« Nous sommes dans un quartier périphérique : nous avons donc amené un pôle culturel, avant il n'y avait rien sauf l'école de musique. Nous avons aussi enrichi la proposition culturelle de l'agglomération nantaise : il existait déjà l'Olympic pour les musiques amplifiées, le Pannonica pour le jazz, la Bouche d'air pour la chanson : on diversifie l'offre artistique avec une nouvelle scène spécialisée dans un nouveau domaine (les musiques traditionnelles), et en complément du théâtre de ville à programmation pluridisciplinaire. On enrichit le paysage et on permet au public de faire son marché.

Concernant le département et la région, nous sommes un point d'ancrage pour les musiques traditionnelles. Les amateurs peuvent rencontrer des artistes, participer à des master classes.... Nous sommes un pôle, une plate-forme régionale. » Le Nouveau pavillon

« Notre objectif est d'amener le théâtre dans les endroits où le théâtre ne va généralement pas : villages, zones éloignées des centres de propositions culturelles de l'Aude. Nous réalisons 35 représentations par an. La proximité est aussi importante : dans les villages les gens viennent plus facilement alors qu'ils n'iront pas à la Scène nationale à 40 kilomètres. » Théâtre des quatre saisons

- des activités initiées et portées par les acteurs locaux
- la recherche de partenariats et le travail en réseau, la participation à des instances de concertation et/ou de décision

« Le département nous a consultés pour la mise en place du Schéma départemental des formations artistiques. » ADCMR de la Creuse

« Je suis également expert théâtre auprès de la DRAC depuis 12 ans. Ce sont eux qui m'ont sollicité. » ATP Georges Baelde

- un travail de sauvegarde, d'animation et de renouvellement des patrimoines (bâti ou immatériels)

« La batterie-fanfare était assez traditionnelle et j'avais envie de lui faire prendre un virage par rapport à cela... J'ai eu envie de faire de la création... de réunir des choses traditionnelles mais de jouer des créations originales, plus contemporaines... Je compose moi-même, et nous faisons aussi appel à cinq autres compositeurs. » Batterie-fanfare de Compiègne

« Les lavoirs sont restaurés par la commune, elle y investit l'argent, fait deux jours d'animation dans l'année autour des lavandières, et puis plus rien le reste du temps. Alors quand nous le transformons en mare pédagogique, cela permet un travail toute l'année, et donc souvent un meilleur entretien par la commune. » Union Poitou-Charentes Patrimoine

Résultat(s) :

→ collaboration à l'installation de nouveaux équipements culturels

« L'association Les amis de la Roudoule s'est créée en 1966 pour la sauvegarde d'un secteur en désertification. Elle a abouti en 1986 à la création de l'écomusée du pays de la Roudoule (sur 7 communes). » Ecomusée de la Roudoule

→ création d'activités artistiques et culturelles sur le territoire

→ synergie, complémentarité et non concurrence avec les autres acteurs culturels

→ meilleure connaissance et reconnaissance du territoire par ses habitants et ses visiteurs, développement de l'identité, de la cohésion, de l'image, de l'attractivité et du dynamisme du territoire

« On est très impliqués dans le comité de jumelage, on participe à leurs événements, on représente la commune » Chorale Cantalud

« Nous sommes un pôle structurant de l'offre touristique. De plus, grâce au travail de sensibilisation que nous menons auprès des élus depuis 30 ans, nous avons participé au changement du territoire, car les élus locaux sont maintenant dans une démarche de valorisation du territoire, de qualité environnementale (ex : réhabilitation des friches industrielles, restauration du patrimoine...). Le Nord Pas de Calais va donc vers une nouvelle image... » Ecomusée avesnois

« Nous avons fêté nos 20 ans cette année. Notre objectif à l'époque était de redonner espoir à des villages qui devaient disparaître. Le résultat est positif, car en 1966 il n'y avait plus que 19 habitants à Puget-Rostang, dont la moyenne d'âge était de 66 ans. Aujourd'hui il y a 115 habitants, dont la moyenne d'âge est de 41 ans. Et tous les villages aux environs ont également bénéficié de cette évolution. Nous sommes des aménageurs du territoire ! » Ecomusée de la Roudoule

« Les touristes s'intéressent de plus en plus au petit patrimoine de proximité, par exemple à travers les circuits de randonnée dans les communautés de communes et dans les villages. Pas seulement pour les choses à voir, mais aussi pour connaître les gens, les histoires, les métiers, et c'est là que nous intervenons par nos activités. » Association pour la protection du paysage, de l'architecture et du tourisme en Poitou-Charentes

« Une radio régionale permet de créer un sentiment d'identité et d'appartenance à une région et de la mettre ainsi en valeur. » Fédération des radios associatives du Limousin Auvergne

IMPACT 5

Les associations concourent au développement des secteurs culturels

Les petits ruisseaux font les grandes rivières... On peut considérer que si chaque association a un impact modeste, c'est la richesse du secteur associatif et sa capacité à se structurer qui concourent au développement des secteurs culturels.

C'est pourquoi les fédérations ont une place capitale.

Valeur(s) associée(s) :

- la qualité, la progression dans la pratique voire l'excellence tout en respectant l'amateurisme

Moyens mis en œuvre :

- le développement de la création

« Chaque année, nous soutenons un projet de création en coproduction, un texte francophone contemporain jamais joué. La pièce est programmée dans la majorité du réseau. » Fédération des amis du théâtre populaire

« En matière de diffusion et de diversification des répertoires, la CFBF a ouvert la voie à de nombreuses créations pour un genre jusque-là peu exploré par les compositeurs professionnels, Nous avons lancé, en collaboration avec l'UFF, la FSCF, la CMF et la DMDTS du ministère de la Culture, un concours européen de composition pour batterie-fanfare et harmonie-fanfare. » Confédération française des batteries-fanfars

- la diffusion et la mise en valeur des productions (événements, éditions)

« Au niveau des musiques traditionnelles, le festival de Saint-Chartier est un événement majeur et incontournable. C'est la vitrine des musiques traditionnelles. » Comité George Sand

« Nous avons un catalogue de soixante-dix titres dont nous avons assuré la direction artistique. Cela représente 120 000 disques vendus en 2004. » Enfance et musique

- l'action et la représentation auprès des pouvoirs publics

« On a eu aussi un rôle éducatif vis-à-vis des communes sur la convention collective, le salariat des musiciens. » CAEM Sud

- le travail en réseau territorial ou sectoriel, le fédéralisme

« A cœur joie, c'est un réseau qui nous a donné beaucoup d'opportunités à travers les activités régionales. Par exemple, jouer des grandes œuvres avec orchestre, ça ne peut se faire qu'au sein d'une fédération. Il faut une certaine taille, un budget... » Chorale Cantalud

- la complémentarité et la non concurrence avec les institutions et les autres acteurs culturels

« Au départ nous étions contents lorsque nous avions 30 personnes à une représentation, maintenant on s'étonne si les 600 places ne sont pas occupées. Nous avons réellement développé un public. Le résultat est que la Scène nationale de Narbonne a le plus fort taux d'abonnement des scènes nationales françaises ! Nous pensons modestement, entre autres facteurs, que nous avons formé un public. La Scène nationale ne le publiera pas mais elle reconnaît notre travail. » Théâtre des quatre saisons

« Partie intégrante du musée, l'association existe grâce au partenariat fort entre la conservatrice et des amateurs autour d'un même projet de développement du musée. Nous sommes donc un lien concret entre politiques, professionnels et public. » Association de promotion du musée des Beaux-Arts de Tourcoing

- des coopérations entre professionnels et amateurs
« Pour l'atelier Theodorakis, qui rassemble des choristes amateurs de la région, nous faisons appel à un chef de chœur international. » A cœur joie du Lyonnais
- des méthodes pédagogiques originales et innovantes
« Notre proposition : ouverture à tout âge, à tout moment. Pas de cours individuels, cours à 2-3 personnes pour les instruments. Très vite les élèves font de la petite musique d'ensemble. L'enfant n'est jamais en échec. Il n'y a pas d'examen. Ce ne sont pas des cours, mais des ateliers. Ce n'est pas une école, mais un CAEM (Carrefour d'animation et d'expression musicale). On ne dit pas «élèves» mais «élèves musiciens». » CAEM Sud
« La formation des chefs de chœur n'existait pas en France avant que César Geoffroy les mettent en place. A l'origine, les chefs de chœurs étaient tous issus des chorales A cœur joie. » A cœur joie
- les services proposés par les fédérations : interface SACD/SACEM, assurances, conseil et expertise...

Résultat(s) :

- sauvegarde et renouvellement d'un patrimoine artistique et culturel
- visibilité et reconnaissance du domaine artistique concerné
« Nous sommes la première scène conventionnée par l'Etat dans le domaine des musiques traditionnelles. C'est aussi un outil de légitimation de nos modes d'expression pas assez reconnus par la culture dominante. L'impact médiatique est également important. » Le Nouveau pavillon
- enrichissement mutuel des professionnels et des amateurs
- amélioration du niveau de la pratique
- contribution à la professionnalisation du secteur
« En collaboration avec la section Bois Marqueterie Restauration de meubles anciens du Lycée de la Châtre, on fait de l'initiation aux techniques de lutherie. » Comité George Sand
- les associations sont un vivier professionnel (artistique, animation, encadrement)
« Les gens en sortent contents car ils s'imaginent voir des films amateurs mais ils sont de niveau professionnel et pourraient passer au festival de Clermont-Ferrand. Nous avons récompensé nos lauréats par des stages et des moyens de faire un second film. Certains films ont connu des vies car ils ont été achetés par des chaînes de télévision. Des jeunes réalisateurs ont été invités sur des plateaux télévision ». Festival Prototype Vidéo
« Tous nos salariés actuels étaient des gens qui étaient bénévoles de la radio avant... Et puis, on a beaucoup de bénévoles qui ont été embauchés par des radios commerciales qui viennent largement se servir chez nous... En fait, on sert un peu de centre de formation pour les bénévoles... Après, c'est les radios commerciales qui en profitent mais ça ne me dérange pas vraiment. » FRALA
- source d'emploi pour les professionnels

IMPACT 6

Les associations culturelles facteurs de développement économique

Excepté dans de rares cas, ce dernier impact ne correspond ni à un objectif ni à une valeur des associations culturelles.

Par ailleurs, s'il est relativement aisé de déterminer le budget et le nombre d'emplois directement créés par les associations, il est plus difficile d'évaluer précisément leur contribution indirecte à la vie économique.

On pressent cependant deux types d'effets principaux :

- développement local ou sectoriel en terme d'emploi et / ou de retombées économiques

→ création d'emplois directs

« Nous employons 17 salariés, dans un village de 80 habitants, sans industrie. » La Fontaine de l'ours

« Nous employons 40 salariés. Une grosse partie du personnel a été embauché par l'insertion et a acquis la professionnalisation, mais nous manquons de cadres pour tirer vers le haut.

La région nord de France est marquée par la déprise industrielle (textile, charbon, chantiers navals...), et il y a 17 % de chômage ! C'est un territoire rural bocager dans lequel s'est implanté de l'industrie mais il est resté rural. Il faut retrouver des axes de développement nouveaux en réponse à cette déprise industrielle et un développement durable de l'agriculture : tertiaire, recherche, industrie organisée autrement... » Ecomusée avesnois

→ création de chiffre d'affaires et d'emplois induits chez les fournisseurs des associations mais aussi grâce aux dépenses des publics

« Le festival est un événement majeur et incontournable. C'est la vitrine des musiques traditionnelles. C'est le lieu où les luthiers remplissent leur carnet de commande pour l'année, soit 10 à 15 millions d'euros de chiffre d'affaires estimé. » Comité George Sand

→ actions de valorisation d'une filière

« La filière traversait une période de crise, le problème majeur étant lié à la capacité à ce faire connaître. Grâce à l'Aide du fond national d'aménagement du territoire nous avons mené plusieurs études.

L'objectif était d'identifier des perspectives et les enseignements qui permettent à la filière AOC et aux producteurs de dégager de nouvelles stratégies de production et de commercialisation.

Depuis le relais a été pris par les syndicats professionnels et leurs partenaires pour améliorer la communication et la commercialisation. » Ecomusée avesnois

→ actions en direction de structures institutionnelles

« En 2003, les statistiques (portant sur 50 des 275 membres de la FFSAM) montrent que les associations membres de la FFSAM ont apporté 390 000 € de financements directs aux musées et ont collecté 1 320 000 € supplémentaires auprès de mécènes. » Fédération française des sociétés d'amis de musée

- **L'économie publique et l'économie privée**

- **économie publique : moindre coût pour la collectivité grâce à l'apport du bénévolat**

« Les subventions que nous touchons par rapport à la Scène nationale ou au Centre dramatique sont une goutte d'eau par rapport à un magnum. Si on nous retirait notre subvention et qu'on la donnait à la Scène nationale, ils feraient un spectacle alors que nous en proposons six ! La différence est apportée par le bénévolat ! » Les amis du théâtre populaire Georges Baelde

« La commune de Compiègne met à disposition une salle pour la batterie fanfare mais en retour, nous animons toutes les fêtes de la commune et cela, gratuitement ! » Batterie-fanfare de Compiègne

- **économie personnelle : moindre coût de l'activité**

4

Synthèse des données sur le monde associatif culturel²

Le paysage associatif français³

- 880 000 associations
- 21 millions d'adhérents (+ de 15 ans)
- 12 millions de bénévoles
- 1 million de salariés
- 47 millions de budget total⁴
- 69 000 associations créées/an⁵

Le secteur culturel associatif

- 157 à 180 000⁶ associations culturelles
- 4,3 millions adhérents (+ de 15 ans)
- 1,9 million de bénévoles
- 150 000 salariés
- 5,17 millions de budget total
- 25 000 associations créées / an⁷

Il est à noter que nos recherches de chiffres officiels, précis et récents concernant les associations culturelles ont été peu fructueuses. Paul Totila⁸ parle de « *continent inconnu* ». La plupart des chiffres sont basés sur des données datant de la deuxième moitié des années 90, et où le secteur culturel n'est pas toujours clairement cadré. Il serait donc raisonnable d'émettre des réserves sur la précision et la valeur actuelle de ces estimations lorsqu'elles n'ont pu être croisées avec d'autres données. Ils permettent malgré tout d'avoir une vision de ce secteur.

D'ailleurs, les associations culturelles constituent, selon l'expression de Pierre Mouligner, « *l'infanterie* » de la vie artistique et patrimoniale. En effet, le mouvement associatif culturel est reconnu comme l'un des plus fourmillants et des plus dynamiques.

Près d'une association sur cinq est une association culturelle

Tous les ans, plus de 25 000 nouvelles associations culturelles sont créées

Un français sur dix est membre d'une association culturelle

Toutes les tranches d'âge sont représentées de façon assez homogène. L'âge moyen des adhérents (de plus de 15 ans) est de 48 ans. On constate d'ailleurs une tendance au vieillissement de la population associative, due à l'implication de plus en plus importante des « seniors » dans des activités associatives variées. On trouve plus d'adhérents chez les personnes aisées et/ou diplômées.

La motivation principale invoquée par les adhérents est à 83 % le désir de pratiquer une activité.

Une personne sur deux a eu une pratique artistique amateur

3 millions de personnes de plus de 15 ans ont une pratique artistique (production d'œuvre)⁹. Ces chiffres seraient encore plus élevés si l'on tenait compte des jeunes de moins de 15 ans.

Les débuts dans l'activité, notamment pour la pratique instrumentale et la danse, sont précoces : 47 % des amateurs ont commencé avant l'âge de 15 ans (70 % chez les musiciens et les danseurs amateurs)¹⁰.

Les plus jeunes restent les plus nombreux à pratiquer une activité artistique. On dénombre également plus de femmes que d'hommes. Par ailleurs, la diffusion des activités artistiques est corrélée au niveau de diplôme plus qu'au niveau de revenu. Cependant, les disparités sociales et démographiques restent moins marquantes que ce que l'on peut constater dans le public des spectacles ou des galeries d'art.

Quant à la pratique culturelle (fréquentation et réception des œuvres), le cinéma reste de loin la sortie la plus courante (en 2003, 52 % de la population adulte s'y est déplacée), suivi par les visites diverses (monuments historiques, musées, expositions, de 28 % à 46 %). Le spectacle vivant vient en dernier, touchant de 4 % (pour l'opéra) à 25 % pour les concerts. Les progressions les plus remarquables concernent la fréquentation des spectacles de danse et des monuments historiques.

Enfin, il est à noter la place importante des spectacles amateurs (14 % en 1989, 20 % en 1997 (soit une progression de 43 %), non renseigné en 2003)¹¹.

La plus grande partie des structures culturelles sont associatives

La majorité des associations culturelles sont de petite taille avec un fort ancrage local

Le budget moyen des associations culturelles est de 162 000 € mais seulement de 7 200 € pour les associations culturelles sans salariés. 80 % des associations culturelles gèrent un budget inférieur à 15 000 € contre 4 % qui disposent d'un budget supérieur à 150 000 €.

Leur poids économique est non négligeable

Malgré leur petite taille et leur budget moyen inférieur à celui des associations tous secteurs d'activité confondus, elles représentent grâce à leur nombre un poids économique relativement important, supérieur à celui du secteur sportif : **un budget cumulé annuel de près de 5 milliards d'euros.**

On estime par ailleurs à **1,5 milliards d'euros**¹² les dépenses annuelles consacrées par les Français à la consommation de biens et de services directement liés aux activités artistiques amateurs. Ces dépenses se réalisent principalement dans quatre secteurs économiques : la fabrication, la distribution et la vente de produits et matériels pour les amateurs ; l'édition de manuels et la presse spécialisée ; la formation ; la production des œuvres.

Le travail bénévole est une force considérable

84 % des associations culturelles sont sans salariés et fonctionnent à partir du travail des bénévoles qu'on estime à 1 900 000 personnes (96 700 ETP). Il s'agit du secteur le plus riche en bénévoles. Le bénévolat est plus masculin que féminin et subit l'influence incitative du niveau de diplôme. En prenant en compte le coût de remplacement de ces bénévoles par des salariés, on estime la **valeur monétaire de ce bénévolat à 1,8 milliards d'euros**.

Même s'il reste difficile de déterminer les véritables motivations des bénévoles, on peut toutefois noter une importante dimension relationnelle. En effet, les motivations les plus citées¹⁴ sont : 26,4 % se faire des amis ; 21,1 % aider autrui ; 13,5 % pratiquer une activité.

L'emploi y est fragile

25 000 à 30 000¹⁴ associations culturelles, soit environ 16 % ont recours à l'emploi (53 % n'ont que 1 ou 2 personnes salariées, 25 % ont entre 3 et 9 salariés, 22 % ont plus de 10 salariés).

Il faut compter au total 150 000 emplois salariés avec un fort taux de temps partiels (82 000 ETP) et plus de CDD que de CDI. De plus, 20 000¹⁵ emplois-jeunes (dispositif NSEJ) seraient actuellement présents dans les associations culturelles.

Les emplois sont concentrés dans les grosses associations (72 % dans des associations culturelles de plus de 10 salariés, 21 % dans des associations culturelles de 3 à 9 salariés, 7 % dans des associations culturelles de 1 ou 2 salariés).

Un secteur de mieux en mieux structuré

Il s'est structuré notamment par le développement des réseaux et des fédérations. C'est dans la continuité de cette démarche de structuration que la COFAC est née.

Ce qu'il reste à améliorer

- 22 % seulement de la population bénéficie d'un accès satisfaisant à la culture et une personne sur quatre est même totalement exclue de l'offre culturelle¹⁶.
- Les pratiques artistiques en amateur restent mal considérées malgré leur développement. Il en va de même pour le milieu bénévole qui l'entoure. Qui plus est, il n'y a pas d'égalité de traitement entre les différentes expressions (par ex. : musique classique / musiques actuelles ; patrimoine / spectacle...). Les raisons en sont multiples, bien entendu, et il ne s'agit pas ici de tenter de les expliciter. On peut cependant noter que le conflit entre animation socioculturelle et action culturelle, né dans les années soixante, laisse encore des traces, notamment à travers le partage institutionnel entre ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et ministère de la Culture et de la Communication. Soulignons également le peu de place réservée explicitement aux associations ou aux amateurs dans l'organigramme du ministère de la Culture et de la communication. Plusieurs directions n'ont pas de « correspondant » amateur. Celles qui en disposent montrent une disproportion entre le nombre d'agents attachés aux pratiques amateurs et associatives et le nombre de personnes concernées

sur le terrain.

- **Amateurs et professionnels : frères ennemis ?**

Au-delà des clichés attachés aux amateurs et professionnels, on ne peut que constater le manque de textes légaux sur le sujet. Ce vide juridique, ce flou dans les définitions a des conséquences au niveau pratique et financier. Il peut être à l'origine de conflits de « voisinage »¹⁷ entre les deux parties. C'est pourquoi les acteurs culturels interpellent les pouvoirs publics sur ce sujet et que le ministère de la Culture et de la communication travaille à un avant projet de loi sur la pratique amateur dans le spectacle vivant.

Clarifier les choses permettra de se pencher plus sereinement sur ce qui rapproche ces deux composantes indispensables de la vie associative et culturelle. Car, l'imbrication entre ces deux groupes est réelle. En définitive : pas de professionnels sans amateurs, et pas d'amateurs sans professionnels !

5

La COFAC, un vaste réseau en devenir

La COFAC (hors Ligue de l'enseignement) :

- une présence nationale
- 21 000 associations culturelles fédérées (Ligue incluse)
- plus de 3 580 salariés
- plus de 86 500 bénévoles
- 1 153 000 personnes adhérentes et assimilées
- près de 20 millions de visiteurs, spectateurs
- un budget cumulé (des fédérations) de 14 822 410 €

Les seize fédérations de la COFAC rassemblent plus de 21 000 associations culturelles, soit environ 12 % des 157 à 180 000 associations culturelles recensées. Les chiffres récoltés restent cependant incomplets car plusieurs fédérations manquent elles-mêmes d'une vision précise de leur réseau. Par ailleurs, il nous est difficile d'intégrer les chiffres de la Ligue de l'enseignement, démesurés et ne distinguant souvent pas la part des associations culturelles dans l'ensemble. Ceci ne permet donc pas une comparaison fine avec les chiffres globaux des associations culturelles.

Une histoire longue et mouvementée

Ces fédérations illustrent toutes l'histoire du mouvement associatif. Certaines sont nées à l'orée du XX^e siècle, alors que s'inventaient la notion même d'association. D'autres ont vu le jour plus récemment, au rythme des initiatives de fondateurs marquants et des relations avec les pouvoirs publics.

Des valeurs fortes et communes

Au-delà de la diversité de leurs secteurs d'activité, toutes les fédérations se rassemblent autour de convictions qui s'expriment dans les valeurs suivantes :

- l'intérêt pour la beauté, la qualité, la sensibilité, la progression dans la pratique voire l'excellence tout en respectant l'amateurisme ;
- l'ouverture aux autres, l'échange, la convivialité, le partage, le lien social, le désintéressement et même l'amitié pour ainsi éviter les cloisonnements sociaux et générationnels ;
- l'autonomie des individus, le sens de l'action, de la responsabilité individuelle et collective, la citoyenneté.

Six catégories d'activité :

Les activités mises en place par les fédérations sont nombreuses et très diversifiées. Nous les avons regroupées en six grandes catégories.

1. Animation du réseau

L'animation du réseau est une action primordiale, menée par toutes les fédérations, permettant la circulation de l'information et la mutualisation d'outils, de réflexion.

2. Représentation et actions auprès des pouvoirs publics

Activité centrale des fédérations, elle consiste à représenter les membres auprès des élus et à siéger dans les instances publiques. Elle mène parfois à la prise en compte des propositions des fédérations dans les lois et les budgets publics.

3. Formation

La formation est souvent l'activité la plus visible des fédérations. Elle se décompose en deux types de formations :

- l'enseignement à destination des amateurs
- la formation de formateurs : elle implique de l'innovation pédagogique, et débouche parfois sur la normalisation des formations et la création de diplômes (DE de musique traditionnelle, de direction d'ensemble à vent...)

4. Diffusion

La diffusion, c'est l'organisation d'événements à destination directe du grand public en complément de ceux organisés par les associations, ainsi que la vente de CD et de livres ou de fournitures musicales. Elle participe à la cohésion des fédérations et à la visibilité de leur secteur.

5. Services spécifiques liés aux activités des associations

Les services proposés sont principalement des services d'interface avec la SACD, la SACEM, les assurances, mais aussi les conseils juridiques et autres, l'assistance et/ou l'expertise. Ils facilitent les activités des associations.

6. Sauvegarde et renouvellement d'un patrimoine artistique et culturel

La sauvegarde et le renouvellement du patrimoine artistique et culturel comprend la gestion de fonds documentaire, la coordination d'activités de documentation, et le développement de la création.

Le salariat, important et fragile

- 379 emplois permanents dans les fédérations (hors La Ligue de l'enseignement)
- 83% de CDI
- peu d'emplois aidés
- peu de turn-over
- 72% de temps plein
- des effectifs faibles

- 3 204 salariés dans les réseaux

L'emploi dans les fédérations reste assez restreint, avec une moyenne de 5,27 employés par fédération (si l'on excepte les 260 musiciens intervenants et 40 salariés des centres musique et découverte de la FNCMR).

Plusieurs fédérations signalent qu'elles ont dû faire face à des réductions d'effectifs, et ce à cause de problèmes budgétaires. La fin des emplois-jeunes, notamment, a pesé et pèse encore sur les finances fragiles des fédérations sans que les marges de manœuvre en termes de ressources propres soient évidentes. Elles soulignent également que les subventions leur sont indispensables pour maintenir l'emploi. Même si l'emploi n'est pas directement aidé, il reste donc fortement subventionné.

Quant au nombre de salariés dans le réseau, il est souvent mal connu par la fédération, car il a rarement fait l'objet d'une étude spécifique. Nous avons compté 3 204 salariés, chiffre encore parcelaire. C'est sans compter les emplois de vacataires, de saisonniers ou d'intermittents.

Des bénévoles nombreux

Les bénévoles constituent un apport en main d'œuvre particulièrement notable. Certaines fédérations, notamment celles qui s'attachent à la pratique musicale amateur collective, comptent jusqu'à 60 bénévoles pour un salarié !

Des budgets disparates

Les budgets des fédérations sont compris dans une fourchette très large, allant de 30 000 € à 6,2 millions d'euros. On peut déterminer trois groupes :

- les fédérations dont le budget est inférieur à 300 000 € montrent une certaine fragilité, et voient leur budget décliner nettement au cours des trois dernières années. L'évolution des budgets est d'ailleurs parallèle à celle des subventions.
- les fédérations dont le budget est compris entre 300 000 € et 1 000 000 € : pour elles aussi, la tendance est à la baisse, même si elle s'effectue dans une proportion moins alarmante. Toutes ces fédérations sont subventionnées, de façon assez importante, et avec un apport du ministère de la Culture et de la communication qui peut être assez conséquent.
- les fédérations dont le budget est supérieur à 1 000 000 € (et peut atteindre 6 235 000 €)

sont peu subventionnées. L'apport financier du ministère de la Culture et de la Communication représente une faible part de leur budget (de 1 à 3,2 %), celui-ci étant par ailleurs en légère augmentation sur les trois dernières années.

La situation budgétaire de la plupart des fédérations est préoccupante, parfois même alarmante. A l'exception des plus grosses d'entre elles, qui sont moins dépendantes des subventions, elles subissent toutes le contrecoup des restrictions budgétaires imposées par l'État, d'autant plus gravement que les fédérations nationales n'ont pas accès aux aides des collectivités territoriales.

Des relations complexes avec les pouvoirs publics

L'ensemble des fédérations a des relations avec les pouvoirs publics, que ce soit par le biais d'agrément, de financements ou de participation à des instances consultatives. Neuf d'entre elles ont signé des conventions pluriannuelles allant de 22 900 à 251 000 euros en 2004 avec le ministère de la Culture et de la communication.

Les relations avec l'État dépassent largement le cadre de la subvention. Nous l'avons constaté sur trois points :

- les diplômes d'État et la participation à la définition des schémas départementaux des enseignements artistiques ;
- la participation aux débats législatifs ;
- les réflexions sur l'avenir d'un secteur artistique et culturel donné.

L'enjeu est à présent la question du soutien financier de l'État à la vie associative culturelle, certes, mais surtout la reconnaissance de celle-ci et sa participation à la définition de la politique culturelle française.

Les rapports des fédérations avec le ministère de la Culture et de la communication sont en effet complexes et altérés par des angles de vue historiquement différents. Fondamentalement, leurs rapports matérialisent le conflit de légitimité à l'oeuvre entre démocratie représentative et démocratie participative, entre représentativité des élus et poids de la société civile structurée, entre centralisme et citoyenneté culturelle. Les deux parties ont échoué pour le moment à établir de réels partenariats au sens de la création d'une synergie d'acteurs. Un tel partenariat s'organiserait autour d'un projet précis et de l'adhésion à un contrat assorti d'objectifs opérationnels.

Au niveau local, les situations restent très variables selon les fédérations et les lieux. Toutes sont cependant conscientes des enjeux de la décentralisation.

Une bonne implication dans la représentation associative

Du fait de la bonne représentativité de chaque fédération de la COFAC, elles sont bien impliquées dans les travaux ou instances de la vie associative propres à leur secteur culturel. Elles participent ainsi au CNAJEP (pour 4 d'entre elles), au CNVA (5), à la CPCA (qui rassemble 16 coordinations associatives).

6

Difficultés, atouts et enjeux futurs des fédérations et associations de la COFAC

Difficultés

Concernant les difficultés rencontrées, comme on pouvait s'en douter, le **manque de ressources financières** est évoqué par les associations culturelles, mais c'est surtout le **manque de pérennité** de ces ressources qu'elles désignent comme la première difficulté. En effet elles peuvent bénéficier de soutiens ponctuels (aides au projet) mais plus rarement d'aides au fonctionnement, alors qu'elles ont pour la plupart des activités régulières et même en développement. Cette incertitude les contraint à gérer sans grande marge de manœuvre voire à supprimer des actions programmées.

La deuxième est le **manque de reconnaissance** de la part des pouvoirs publics.

En troisième point vient la **difficulté de recruter et de conserver du personnel qualifié**.

Enfin, dans un contexte général d'affaiblissement du militantisme et de l'engagement, les associations mentionnent la **difficulté de renouveler ou de garder les bénévoles les plus impliqués**. Même si certains sont inflexibles sur le fait de gérer et d'animer une association de manière entièrement bénévole, d'autres envisagent des créations de postes.

Quant aux **fédérations**, elles citent de surcroît les **questions politiques**, notamment liées à la décentralisation, et la complexité de l'**environnement juridique et technique** spécifique à chaque secteur.

Atouts

Plutôt que de se complaire dans la nostalgie d'une époque plus militante et d'un fonctionnement plus aisé, les personnes sondées soulignent leurs atouts pour l'avenir :

Associations

- la **capacité d'adaptation** des associations culturelles à l'évolution des mentalités de la société
- la capacité de développement par rapport à leur **territoire**
- la capacité de créer des **partenariats** avec d'autres acteurs, culturels ou non, et les institutions
- l'opportunité de **travailler en réseau** pour échanger des informations, des pratiques voire des ressources et ainsi renforcer le **fédéralisme** associatif
- l'**attachement à des valeurs**

Fédérations

- leurs **valeurs** communes
- leur **représentativité** en terme de nombre d'associations, de bénévoles, d'adhérents, de salariés et de manifestations
- les succès et l'**expérience** des fédérations et des associations
- l'implication de plus en plus forte des **collectivités territoriales** dans la définition des politiques culturelles, qui ont tendance à mieux prendre en compte les réflexions des fédérations
- le **calendrier** : au regard de l'actualité parfois catastrophique des problèmes de société en France, les engagements pris par le Premier Ministre devant la Conférence de la vie associative du 23 janvier 2006¹⁸ et les futurs travaux de celle-ci à quelques mois des élections de 2007.

En ce début de XXI^e siècle, nous assistons à une poursuite des débats et des actions sur le thème du partage des responsabilités entre associations et pouvoirs publics.

Enjeux futurs

L'enjeu principal de la COFAC est de créer une dynamique de groupe autour de la plateforme d'objectifs qu'elle s'est définie en 2003, plateforme définissant des actions mais aussi un positionnement, des valeurs et la philosophie de l'action en commun. Il s'agit aussi de passer d'une attitude revendicative vis-à-vis des pouvoirs publics, à celle de partenaire des politiques publiques, si tant est que celles-ci leur fassent une réelle place. Certes la question du soutien financier de l'État à la vie associative culturelle est importante mais la reconnaissance est primordiale. Cette question recoupe également la capacité de la COFAC et des instances associatives en général à mener ces questionnements en région.

Conclusion

Cette étude marque une avancée dans l'analyse des impacts des associations culturelles sur la société. En effet, nous avons montré que les associations culturelles membres de la COFAC contribuent :

- à la démocratisation et à la démocratie culturelle
- au développement de la personne
- au développement du lien social et de la citoyenneté
- à l'aménagement, la valorisation et la cohésion des territoires
- au développement des secteurs culturels
- à la vie économique

Ces impacts sont interdépendants : le développement de la personne influe sur celui du lien social ; l'aménagement du territoire a des conséquences sur la vie économique ; la démocratisation joue sur le secteur culturel ; l'aménagement du territoire facilite la démocratisation, et ainsi de suite.

Les quatre premiers impacts correspondent à des objectifs affichés par les associations, et à des résultats directs assez aisément observables. Les deux derniers sont plus indirects.

Il n'est pas impossible de « quantifier le qualitatif » : à partir d'entretiens individuels ou collectifs, on peut dégager une liste de critères de satisfaction reconnus comme pertinents qui permettent d'établir une grille d'enquête.

Pour aller plus loin, il est possible de travailler plus en profondeur sur les indicateurs et l'évaluation. Cela peut paraître fastidieux mais permettrait aux associations et aux fédérations de mieux se connaître et d'affiner leur argumentaire auprès des pouvoirs publics et autres partenaires, et de balayer certaines idées reçues (« les amateurs prennent le travail des professionnels », « les associations culturelles sont budgétivores », etc.).

Nous avons constaté qu'à de nombreuses reprises les institutions s'inspirent des actions des associations culturelles (par exemple dans le domaine pédagogique) et soutiennent certaines. Cela n'implique pas pour autant, loin de là, une véritable reconnaissance.

L'identification de ces impacts montre le rôle central du monde associatif en tant que creuset politique et culturel. Il contribue en effet à la diversité culturelle, à l'amélioration de la qualité de vie ainsi qu'à la vivacité de la vie démocratique française. Reste à le connaître et le reconnaître pleinement.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre à nos questions, et qui ont si bien su nous transmettre leur enthousiasme!

Glossaire des sigles et abréviations utilisés

CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CNAJEP	Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire
CNAR Culture	Centre National d'Appui et de Ressources pour la filière Culture
CNVA	Conseil national de la vie associative
COFAC	Coordination des fédérations et associations de culture et de communication
CPCA	Conférence permanente des coordinations associatives
DE	Diplôme d'Etat
DEP	Département des études et de la prospective du ministère de la Culture et de la communication
ETP	Equivalent temps plein
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
SACD	Société des auteurs et compositeurs dramatiques
SACEM	Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique

Notes

¹Davidian Ani, Eliard Stéphane et de Montaignac Alexandre, « Entre l'art et la citoyenneté : la position des Ministères, ou l'action au risque de la définition », actes électroniques des Jueidis de la Sorbonne 1999 : *Arts et citoyenneté*.

² Sauf indication particulière, tous les chiffres de ce chapitre sont issus de Moulinier Pierre (dir.) : *Les associations dans la vie et la politique culturelles. Regards croisés*. Ministère de la Culture et de la Communication (DEP), 2001. Les chiffres initialement indiqués en francs sont convertis en euros.

³ Les grands axes de la politique associative de Monsieur Lamour en 2005, en ligne sur le site du Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative

⁴ Moulinier 2001, *op. cit.*

⁵ Discours de Jean-François Lamour à la Conférence de la vie associative, 23 janvier 2006. En ligne sur le site du Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative

⁶ Opale, *Les fédérations du CNAR Culture et les modes de représentations du monde associatif*, avril 2005

⁷ *idem*

⁸ « Avant-propos », in Moulinier 2001, *op. cit.*

⁹ Ripon Romuald *Les activités artistiques amateurs dans le cadre associatif. Le rôle des fédérations et des associations nationales*. Rapport de synthèse. Ministère de la Culture, DEP, 1996.

¹⁰ DEP (Ministère de la Culture et de la Communication), *Les activités artistiques amateurs. Développement culturel n° 109*, 1996.

¹¹ Ripon 1996, *op. cit.*

¹² Ripon Romuald, *Le poids économique des activités artistiques amateurs*. Ministère de la Culture, Département des études et de la prospective 1996

¹³ Prouteau Lionel & Wolff François-Charles, « Donner son temps : les bénévoles dans la vie associative », in *Economie et statistique* n° 372, INSEE, 2004

¹⁴ Opale, *op. cit.*

¹⁵ *idem*

¹⁶ Davidian et al. 1999, *op. cit.*

¹⁷ selon l'expression de la Fedurok dans, *Réflexion et positionnement quant à l'amateur*, 2001

¹⁸ Affirmer de la place des associations dans le dialogue civil, consolider les relations contractuelles entre les pouvoirs publics et les associations, mieux accompagner et reconnaître l'activité bénévole. Voir les détails sur http://cpca.asso.fr/actu/confNVA/breve_mesuresannoncesCVA.html

Cofac

22 rue Oberkampf - 75011 Paris
01 43 55 60 63 - co.fac@wanadoo.fr
www.cofac.asso.fr

Réalisation :



16 rue Blaise Pascal - 79200 Parthenay
05 49 95 03 27 - belokane@cc-parthenay.fr
www.belokane.org

Crédits photographiques : FAMDT